

VIDE-GRENIER DU DIMANCHE 5 MAI 2024 A VILLE-EN-SALLAZ ATTESTATION - INSCRIPTION

(Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation)

Personne morale (professionnel ou association)

Je soussigné(e), Nom :
Représentant de la société ou de l'association (raison sociale):
(Ville+département)
Fonction dans la société ou l'association:
Adresse du siège:
N° de registre du commerce/des métiers:
Adresse du représentant:
CPVille
Tél (fixe) :// Tél (mobile) :/ Email :
Titulaire de la pièce d'identité N°
Nature de la Pièce d'identité :
Délivrée le/par
N° immatriculation de mon véhicule
 Déclare sur l'honneur: Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code du Commerce Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code Pénal) avoir pris connaissance du règlement
Fait àle
Signature
Ci-joint règlement de ϵ pour l'emplacement pour une longueur de mètre(s) + photocopie de la carte de professionnelle + photocopie de la pièce d'identité mentionnée + carte grise du véhicule mentionné .
Organisateur : Association VILLE-EN-FÊTE

Adresse : Siège en Mairie – 10 chemin du Pré communal – 74250 VILLE-EN-SALLAZ